



**PR400™**  
**Commercial Series**  
**Two-Way Radio User Guide**  
**Manuel de l'utilisateur**  
**de la radio bidirectionnelle**

## **DROITS D'AUTEUR DU LOGICIEL**

Les produits Motorola décrits dans ce manuel peuvent inclure des programmes informatiques Motorola protégés par les droits d'auteurs et stockés dans des mémoires à semi-conducteurs ou autres supports. La législation aux États-Unis et dans d'autres pays confère à Motorola certains droits exclusifs pour les programmes informatiques protégés par les droits d'auteur, y compris, mais sans en exclure d'autres, le droit exclusif de copier ou de reproduire, sous quelque forme que ce soit, le programme informatique protégé par les droits d'auteur. En conséquence, aucun programme informatique Motorola protégé par les droits d'auteurs et contenu dans les produits Motorola décrits dans ce manuel ne peut être copié, reproduit, modifié, désossé ni distribué sous quelque forme que ce soit sans la permission écrite expresse de Motorola. De plus, l'achat de produits Motorola ne confère, de façon directe ou par implication, par préclusion ou autrement, aucune licence dans le cadre des droits d'auteur, ni aucun brevet ou demande de brevet de Motorola, excepté pour le permis

d'utilisation normal non exclusif qui découle de l'application de la loi pour la vente d'un produit.

## TABLE DES MATIÈRES

Droits d'auteur du logiciel . . . . .	Intérieur de couverture	Installation de la pince de ceinture . . . . .	12
<b>Sécurité</b> . . . . .	<b>3</b>	Dépose de la pince de ceinture . . . . .	12
Sécurité du produit et conformité aux normes d'exposition à l'énergie radiofréquence (RF) . . . . .	3	Informations relatives à la batterie . . . . .	13
<b>Introduction</b> . . . . .	<b>5</b>	Chargement de la batterie . . . . .	13
Systèmes de radio conventionnels . . . . .	5	Chargeur mural . . . . .	14
Systèmes de radio à partage de canaux . . . . .	5	Chargeurs de table . . . . .	14
Système à partage de canaux LTR . . . . .	5	Chargeur rapide . . . . .	14
Fonctions de la radio PR400™ . . . . .	6	Chargeur lent . . . . .	15
Fonctions générales de la radio . . . . .	6	État de charge de la batterie . . . . .	16
Caractéristiques de partage de canaux LTR . . . . .	6	Voyant à DEL . . . . .	17
Caractéristiques de signalisation conventionnelle . . . . .	7	Tonalités indicatrices . . . . .	18
<b>Description générale</b> . . . . .	<b>9</b>	Boutons programmables . . . . .	19
Informations relatives aux accessoires . . . . .	10	<b>Mise en route</b> . . . . .	<b>23</b>
Installation de la batterie . . . . .	10	Mise sous tension et hors tension de la radio . . . . .	23
Dépose de la batterie . . . . .	10	Réglage du volume . . . . .	23
Installation de l'antenne . . . . .	11	Sélection d'un canal/groupe d'appel LTR . . . . .	24
Dépose de l'antenne . . . . .	11	Sélection d'un canal radio conventionnel . . . . .	24
		Réception d'un appel conventionnel ou LTR . . . . .	24
		Surveillance . . . . .	25
		Surveillance permanente . . . . .	25
		Transmission d'un appel LTR . . . . .	25
		Transmission d'un appel radio conventionnel . . . . .	26
		Témoin d'appel (fonctionnement avec partage de canaux uniquement) . . . . .	27

Mode Répéteur ou Conversation directe . . .	27	<b>Balayage . . . . .</b>	<b>33</b>
Fonctionnement de la fonction VOX (transmission commandée par la voix) . . .	27	Réponse . . . . .	33
Connexion d'un casque VOX . . . . .	27	Lancement du balayage système . . . . .	33
Activation ou désactivation de la fonction VOX . . . . .	28	Arrêt du balayage système . . . . .	34
Activation/Désactivation de l'effet local du casque . . . . .	28	Lancement du balayage automatique . . . . .	34
Casque VOX . . . . .	28	Arrêt du balayage automatique . . . . .	34
Casque autre que VOX avec PTT en ligne . . . . .	28	Suppression d'un canal/groupe d'appel parasite . . . . .	34
Escalart (mode conventionnel uniquement) . . . . .	29	Rétablissement de canaux/groupes d'appel dans la liste de balayage . . . . .	35
Définition du réglage silencieux . . . . .	29	<b>Garantie . . . . .</b>	<b>37</b>
Réglage du niveau de puissance . . . . .	29	<b>Accessoires . . . . .</b>	<b>43</b>
Activation et désactivation de la carte d'option . . . . .	30	Antennes . . . . .	43
<b>Appels radio . . . . .</b>	<b>31</b>	Batteries . . . . .	43
Blocage sélectif de la radio . . . . .	31	Accessoires de transport . . . . .	43
Réception d'un appel sélectif (fonctionnement conventionnel uniquement) . . . . .	31	Chargeurs . . . . .	44
Réception d'un signal Call Alert (fonctionnement conventionnel uniquement) . . . . .	31	Casques . . . . .	44
		Accessoires de surveillance . . . . .	45
		Systèmes microphone-écouteur . . . . .	46
		Microphones/hauts-parleurs à distance . . . . .	47
		Divers . . . . .	47

## SÉCURITÉ

### SÉCURITÉ DU PRODUIT ET CONFORMITÉ AUX NORMES D'EXPOSITION À L'ÉNERGIE RADIOFRÉQUENCE (RF)



#### Précaution

Avant d'utiliser ce produit, lisez les instructions du mode d'emploi sécuritaire dans la brochure sur la sécurité du produit et l'exposition à l'énergie radiofréquence fournie avec votre radio.

#### ATTENTION !

**L'usage de cette radio doit être exclusivement professionnel, conformément au règlement de la FCC (Commission fédérale américaine des communications) relatif à l'exposition à l'énergie radiofréquence.** Avant d'utiliser ce produit, lisez les informations relatives à l'exposition à l'énergie radiofréquence, ainsi que le mode d'emploi contenus dans la brochure sur la sécurité du produit et sur l'exposition à l'énergie radiofréquence fournie avec la radio (numéro de référence de publication Motorola 68P81095C98) afin

d'assurer sa conformité aux limites d'exposition à l'énergie radiofréquence.

Pour obtenir une liste des antennes, batteries et autres accessoires agréés Motorola, rendez-vous sur le site Web suivant sur lequel sont répertoriés les accessoires agréés : <http://www.motorola.com/cgiss/index.shtml>.

Notes :

## INTRODUCTION

Votre radio PR400™ peut fonctionner sur les systèmes radio conventionnels et LTR® à partage de canaux. Cette radio combine les toutes dernières technologies bidirectionnelles tout en offrant une fonctionnalité exceptionnelle au toucher d'un bouton.

### SYSTÈMES DE RADIO CONVENTIONNELS

Les systèmes *conventionnels* se rapportent généralement aux communications radio-à-radio au travers d'un canal unique. Les systèmes conventionnels permettent également aux utilisateurs de radio d'étendre la portée de communication en transmettant leurs messages par un répéteur servant de relais. Pour assurer une utilisation coordonnée entre plusieurs utilisateurs, chacun d'eux doit surveiller le canal ou le répéteur avant de transmettre, afin de vérifier que le système n'est pas occupé.

### SYSTÈMES DE RADIO À PARTAGE

## DE CANAUX

Un système de radio à partage de canaux permet à un grand nombre d'utilisateurs de partager un nombre relativement faible de fréquences ou de répéteurs sans interférer les uns avec les autres. Le temps d'utilisation du réseau de tous les répéteurs d'un système à partage de canaux est partagé, ce qui maximise le temps d'utilisation disponible pour une radio quelconque et minimise la congestion de canaux et de groupes d'appel.

Les systèmes de radios bidirectionnelles à partage de canaux présentent les avantages suivants :

- Aucune surveillance de canal et de groupe d'appel n'est nécessaire avant la transmission.
- Accès au système amélioré
- Sélection automatique de canal ou de groupe d'appel
- Augmente la confidentialité entre les membres du même groupe.

### Systeme à partage de canaux LTR

LTR (Logic Trunked Radio, ou Radio à partage logique de canaux) est un protocole de partage de canaux à base de transmission développé par E. F. Johnson Company essentiellement

pour les applications de partage de canaux à site unique. Dans le partage de canaux de transmission, un répéteur est utilisé uniquement pendant la durée d'une seule transmission. Une fois la transmission complétée, le répéteur devient disponible pour les autres utilisateurs. Ceci signifie qu'une conversation composée de nombreuses transmissions peut se dérouler sur plusieurs canaux ou groupes d'appel différents dans le système LTR. Cette méthode de partage de canaux permet une grande efficacité du système en permettant aux répéteurs d'être disponibles pour tous les utilisateurs après chaque transmission.

Lorsqu'un utilisateur de radio à partage de canaux LTR veut communiquer avec une autre radio, la radio de l'utilisateur envoie une « demande de canal/groupe d'appel » au répéteur de base. Le système renvoie alors une « autorisation de canal / groupe d'appel » à la radio de l'utilisateur. Le message d'autorisation de canal / groupe d'appel contient le numéro du répéteur auquel accéder pour indiquer à la radio le répéteur à utiliser. Le répéteur spécifié peut être le même que le

répéteur de base de la radio ou être un autre répéteur du système.

La radio utilise ce répéteur spécifié pour la transmission. Une fois la transmission terminée, ce répéteur est offert à d'autres utilisateurs.

## FONCTIONS DE LA RADIO PR400™

### Fonctions générales de la radio

- 16 canaux conventionnels
- Jusqu'à 4 sites et 16 groupes d'appel
- Jusqu'à 20 répéteurs par site
- 2 boutons de fonction programmables
- Capacité d'extension de la carte d'option
- Verrouillage d'un canal occupé
- Réglage de puissance Haute/Basse
- Temporisateur de délai de transmission
- Surveillance et surveillance permanente
- Balayage du système avec 2 niveaux de priorité et balayage inversé



**Caractéristiques de partage de canaux LTR**

## • Signalisation MDC 1200

- Décodage du blocage sélectif de la radio	- Pré-minutage MDC
- Décodage du contrôle de radio	- Décodage de l'identification de transmission PTT
	- DOS

## • Signalisation DTMF

- |   |
|---|
| - Encodage de l'identification de transmission DTMF |
|---|

**Caractéristiques de signalisation conventionnelle**

## • Signalisation MDC 1200

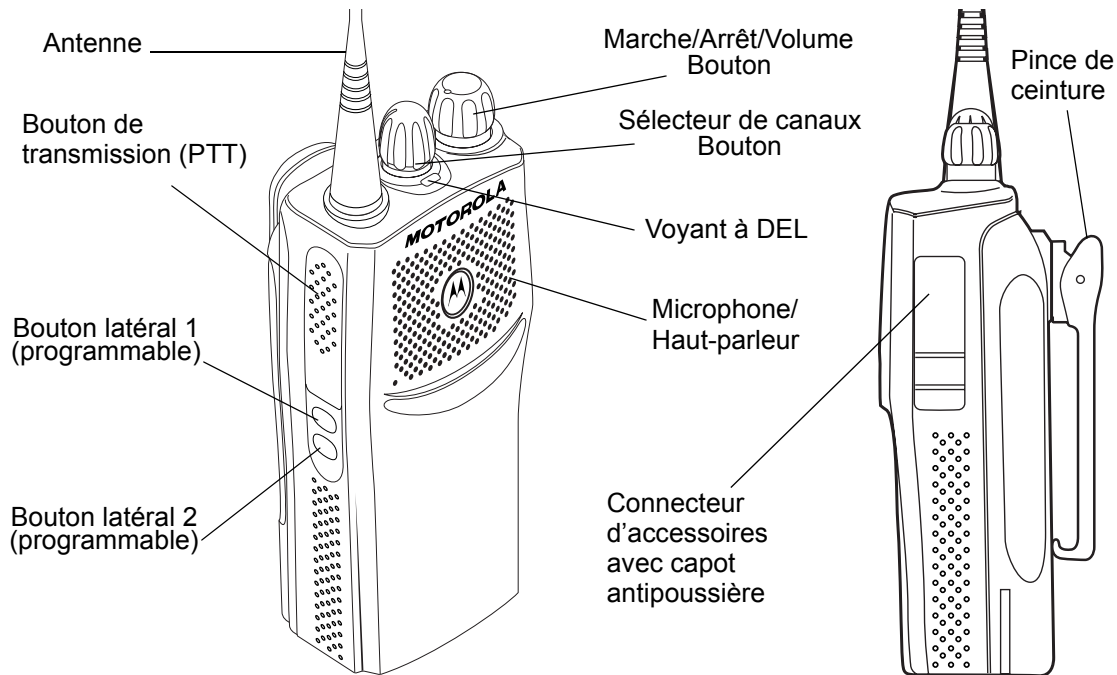
- Décodage du blocage sélectif de la radio	- Encodage/ Décodage de l'identification de transmission
--	--

## • Signalisation Quik-Call II

- Décodage d'un avis d'appel	- Décodage d'un appel sélectif
------------------------------	--------------------------------

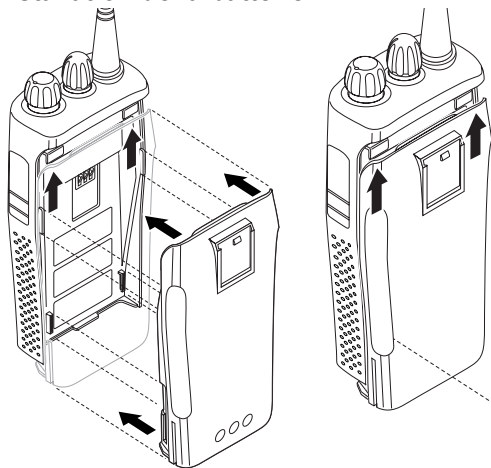
Notes :

## DESCRIPTION GÉNÉRALE



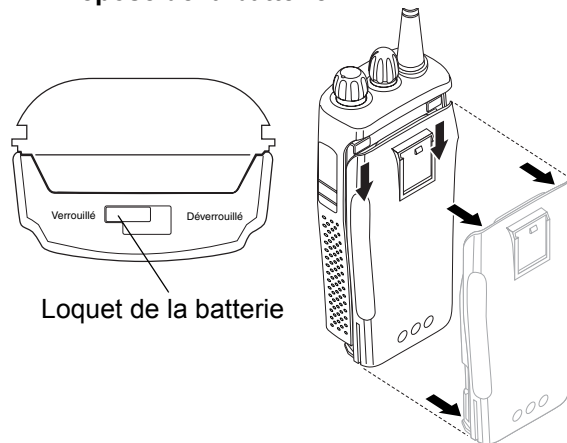
## INFORMATIONS RELATIVES AUX ACCESSOIRES

### Installation de la batterie



- 1 Disposez la batterie dans l'axe des rails situés au dos de la radio (à environ 13 mm de la partie supérieure de la radio).
- 2 Appuyez fermement la batterie contre la radio et faites coulisser la batterie vers le haut jusqu'au déclic du loquet.
- 3 Faites glisser le loquet de la batterie situé au bas de la radio en position de verrouillage.

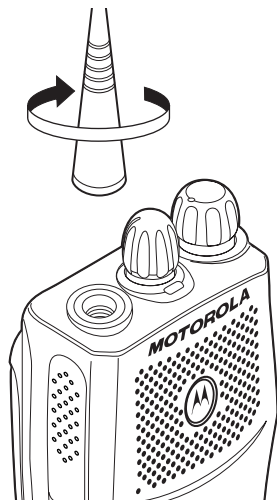
### Dépose de la batterie



Loquet de la batterie

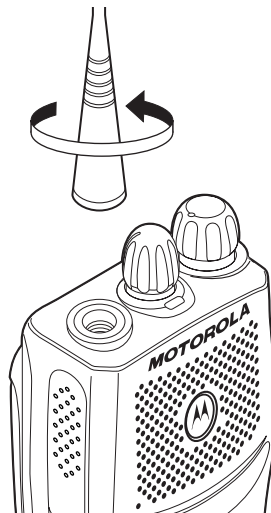
- 1 Si la radio est allumée, éteignez-la (reportez-vous à la page 23).
- 2 Faites glisser le loquet de la batterie en position de déverrouillage. Dégagez la batterie en la poussant vers le bas tout en maintenant le loquet vers la partie avant de la radio.
- 3 Une fois le loquet de la batterie déverrouillé, faites coulisser la batterie du haut vers le bas de la radio d'environ 13 mm. Une fois la batterie dégagée des rails, sortez-la de la radio.

## Installation de l'antenne



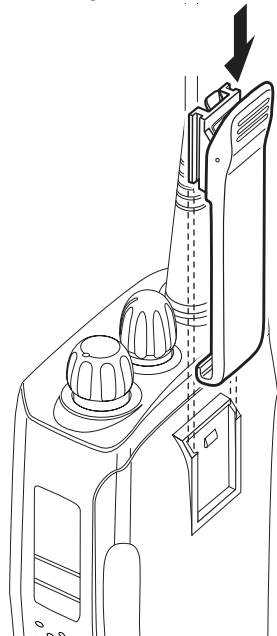
Tournez l'antenne dans le sens des aiguilles d'une montre pour la fixer.

## Dépose de l'antenne



Tournez l'antenne dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour la retirer.

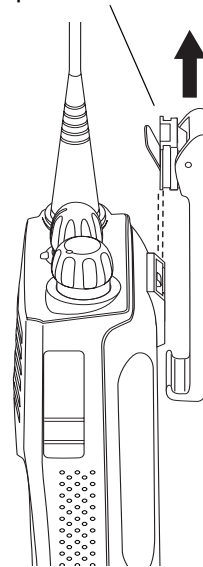
## Installation de la pince de ceinture



- 1 Alignez les rainures de la pince de ceinture sur celles de la batterie.
- 2 Appuyez sur le clip de ceinture jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

## Dépose de la pince de ceinture

Taquet de dégagement de la pince de ceinture



- 1 À l'aide d'une clé, appuyez sur le taquet de dégagement de la pince en direction opposée à la batterie pour libérer la pince de ceinture.
- 2 Faites coulisser la pince vers le haut pour la retirer.

## INFORMATIONS RELATIVES À LA BATTERIE

### Chargement de la batterie

Cette radio fonctionne avec une batterie rechargeable au nickel-cadmium (NiCd), à hydrure métallique de nickel (NiMH), ou ion-lithium (Li-Ion). Pour une capacité et une performance optimales de la batterie, chargez-la avant de l'utiliser. La batterie a été spécialement conçue pour être utilisée avec un chargeur Motorola. Charger la batterie dans un appareil autre que Motorola peut endommager la batterie et en annuler la garantie.

**Remarque :** Lors de la charge d'une batterie fixée à une radio, coupez la radio pour assurer une charge complète.

Dans la mesure du possible, la batterie doit être conservée à environ 25 °C (77 °F) (température de la pièce). Charger une batterie froide (en dessous de 10 °C [50 °F]) peut provoquer une fuite d'électrolyte et finalement entraîner une défaillance de la batterie. Charger une batterie chaude (au-dessus de 35 °C [95 °F]) réduit la capacité de décharge de la batterie, ce qui affecte le fonctionnement de la radio. Les chargeurs de

batterie rapides Motorola contiennent un circuit de détection de température permettant de contrôler que les batteries sont bien chargées dans les limites de température mentionnées plus haut.

Si la batterie est neuve ou que son niveau de charge est très faible, vous devez la charger avant de pouvoir l'utiliser. Lorsque le niveau de la batterie est bas et que la radio est en mode de transmission, le voyant à DEL rouge clignote. Dès que vous relâchez le bouton PTT, une tonalité d'alerte se fait entendre.

**Remarque :** Les batteries sont expédiées non-chargées depuis l'usine. Quel que soit l'état de la batterie indiqué par le chargeur, il est toujours préférable de charger une nouvelle batterie pendant 14 à 16 heures, avant sa première utilisation.

**Remarque :** N'utilisez pas le chargeur mural en même temps que le chargeur de table.

## CHARGEUR MURAL

**Remarque :** N'utilisez pas le chargeur mural si vous utilisez des batteries ion-lithium (Li-Ion) ou à hydrure métallique de nickel (NiMH). Le chargeur mural est exclusivement réservé aux batteries au nickel-cadmium (NiCd).

Pour charger la batterie :

- 1 Éteignez la radio.
- 2 Soulevez le capot antipoussière afin d'exposer le connecteur d'accessoire audio.
- 3 Insérez l'adaptateur de charge dans le connecteur d'accessoire.
- 4 Branchez l'adaptateur de charge dans une prise électrique.
  - Le voyant à DEL rouge de l'adaptateur de charge reste allumé tant que le chargeur est branché dans une prise électrique.

**Remarque :** Ne laissez pas le chargeur connecté à la radio s'il n'est pas branché dans une prise électrique.

- 5 Débranchez le chargeur de la prise électrique et de la radio au bout de 10 heures.

**Remarque :** Après la charge initiale de 14 à 16 heures, ne chargez pas la batterie plus de 10 heures.

## CHARGEURS DE TABLE

### Chargeur rapide

- 1 Éteignez la radio.
- 2 Placez la batterie, avec ou sans la radio, dans le logement du chargeur.
  - Le voyant à DEL du chargeur indique la progression de la charge.

Couleur du voyant à DEL	État
Aucune indication du voyant à DEL	Batterie mal insérée ou batterie non détectée.
Clignotement vert unique	Mise sous tension réussie du chargeur.
Rouge clignotant <sup>a</sup>	La batterie ne se charge pas ou il y a un mauvais contact.



Couleur du voyant à DEL	État
Rouge fixe	La batterie est en mode de charge rapide.
Jaune clignotant	La batterie est dans le chargeur mais en attente d'être chargée. La température de la batterie est trop élevée ou trop basse. Il se peut que la tension électrique soit inférieure au niveau-seuil prédéterminé pour la charge.
Vert clignotant <sup>b</sup>	Batterie chargée à 90 % (ou plus). Chargement en régime d'entretien.
Vert	Batterie complètement chargée.

a. Sortez la batterie du chargeur et utilisez la gomme d'un crayon pour nettoyer les trois contacts métalliques se trouvant à l'arrière de la batterie. Remplacez la batterie dans le chargeur. Si le voyant à DEL rouge continue de clignoter, remplacez la batterie.

b. Une batterie standard peut mettre 90 minutes à se charger à 90 % de sa capacité. Même si les batteries neuves indiquent prématurément une pleine charge (voyant à DEL vert fixe), chargez la batterie pendant 14 à 16 heures avant une première utilisation afin d'en optimiser les performances.

Une liste des batteries et des chargeurs de batterie agréés Motorola figure à la page 44. Les chargeurs répertoriés dans cette liste ne chargent que les batteries agréées Motorola. Il est possible que des batteries d'autres types ne puissent pas être chargées.

### Chargeur lent

**Remarque :** N'utilisez pas le chargeur lent si vous utilisez des batteries ion-lithium (Li-Ion) ou à hydrure métallique de nickel (NiMH). Le chargeur lent est exclusivement réservé aux batteries au nickel-cadmium (NiCd).

- 1 Éteignez la radio.
- 2 Placez la batterie, avec ou sans la radio, dans le logement du chargeur.
  - Le voyant à DEL du chargeur indique la progression de la charge.

Couleur du voyant à DEL	État
Aucune indication du voyant à DEL	Batterie mal insérée ou batterie non détectée.
Rouge fixe	La batterie est en mode de charge nocturne. La batterie est complètement chargée au bout de 11 heures.

## ÉTAT DE CHARGE DE LA BATTERIE

Vous pouvez vérifier l'état de charge de la batterie si le dépositaire a préprogrammé un des boutons programmables. Appuyez sur le bouton préprogrammé **Indicateur de batterie** et maintenez-le enfoncé. L'état de charge est indiqué par la couleur du voyant DEL de la radio.

Niveau de batterie	DEL Voyant
Correct	Vert
Passable	Jaune
Faible	Rouge clignotant
Très faible	Aucune

## VOYANT À DEL







Indique l'état de mise sous tension, de transmission, de réception, l'état de surveillance du balayage, l'activité de canal/groupe d'appel, la réception et la transmission d'avis d'appel Call Alert™, la réception et la transmission d'appels sélectifs et l'état de la batterie.

État/couleur de la DEL	Indication
<b>Appel Radio</b>	
Rouge	En cours de transmission
Rouge clignotant	En cours de réception
Rouge clignotant	Canal/groupe d'appel occupé
<b>Balayage</b>	
Vert clignotant	Recherche d'activités en cours
<b>Avis d'appel</b>	
Jaune clignotant	Indique la réception d'un avis d'appel
<b>Appel Sélectif</b>	
Jaune clignotant	Indique la réception d'un appel sélectif
<b>Surveillance/Réglage silencieux ouvert</b>	
Jaune	Pendant la surveillance

État/couleur de la DEL	Indication
<b>Batterie faible</b>	
Rouge clignotant pendant la transmission	Niveau de batterie faible

## TONALITÉS INDICATRICES

Tonalité aiguë  Tonalité grave

	Tonalité de succès du diagnostic
	Tonalité d'échec du diagnostic
	Tonalité indicatrice positive
	Tonalité indicatrice négative
	Tonalité de touche correcte
	Tonalité de touche incorrecte

Certains boutons programmables utilisent des tonalités pour différencier entre deux modes :

Boutons programmables	Tonalité indicatrice positive	Tonalité indicatrice négative
Balayage	<b>Début</b>	<b>Arrêt</b>
Niveau de puissance	<b>Haut</b>	<b>Bas</b>
Réglage silencieux	<b>Fermé</b>	<b>Normal</b>
Répéteur/ Conversation directe	<b>N'utilise pas de répéteur</b>	<b>Utilise un répéteur</b>
VOX (transmission commandée par la voix)	<b>Activée</b>	<b>Désactivée</b>
Surveillance silencieuse/ Réglage silencieux ouvert	—	<b>Activé</b>
Carte d'option	<b>Activée</b>	<b>Désactivée</b>
Escalart	<b>Activé</b>	<b>Désactivé</b>

## BOUTONS PROGRAMMABLES

Votre radio présente deux boutons programmables. Le dépositaire de radios peut programmer ces boutons comme des raccourcis vers plusieurs fonctions de la radio.

Consultez le dépositaire de radio pour obtenir une liste complète des fonctions prises en charge par la radio.

Les boutons programmables comprennent :

- les deux boutons latéraux (S1 et S2)

Certains boutons donnent accès à deux fonctions selon le type de pression exercée sur le bouton :

- **Pression brève** : les boutons programmables sont brièvement enfoncés puis relâchés.
- **Pression longue** : la pression sur les boutons programmables est maintenue pendant au moins 2,5 secondes.
- **Pression continue** : les boutons programmables sont maintenus enfoncés pendant la vérification d'un état ou l'exécution de réglages.

Le tableau de la page 20 résume les fonctions programmables disponibles et indique le numéro de page correspondant à l'explication de la fonction.

Demandez au dépositaire de radios d'inscrire dans la colonne « Bouton » le nom du bouton programmable à côté de la fonction qui lui est assignée.

Le dépositaire peut utiliser les abréviations (S1, S2) indiquées dans l'illustration de la radio page 9.

S'il y a lieu, demandez-lui d'inscrire également le mode de pression requis sur le bouton (pression brève, pression longue, pression continue).

## Fonctions programmables

Fonction	Voyant	Pression brève	Pression longue	Pression continue	Page	Bouton
Voyant de batterie	DEL	—	—	Contrôle la charge de la batterie.	16	
Réglage du volume	—	—	—	Émet une tonalité pour le réglage du volume de la radio.	23	
Surveillance	—	Une pression longue lance la surveillance. Une pression brève annule la surveillance.		Surveille le canal sélectionné en recherchant une activité quelconque.	25	
Répéteur/ Conversation directe	—	Alterne entre l'utilisation d'un répéteur et la transmission directe vers une autre radio.†		—	27	
Transmission commandée par la voix (VOX)	—	Active et désactive la fonction VOX.†		—	27	

† Cette fonction est activée SOIT par une pression brève SOIT par une pression longue, mais ne peut pas être activée par les deux.

## Fonctions programmables (suite)

Fonction	Voyant	Pression brève	Pression longue	Pression continue	Page	Bouton
Escalart	—	Active et désactive la fonction Escalart.†		—	29	
Réglage silencieux	—	Alterne entre le niveau de réglage silencieux Fermé et Normal.†		—	29	
Niveau de puissance	—	Alterne entre les niveaux de puissance d'émission Haut et Bas.†		—	29	
Carte d'option	—	Active ou désactive la carte d'option.†		—	30	
Balayage/ Suppression canal/groupe d'appel parasite	—	Lance ou arrête le processus de balayage.	Supprime un canal/groupe d'appel parasite au cours du balayage.	—	33,34	

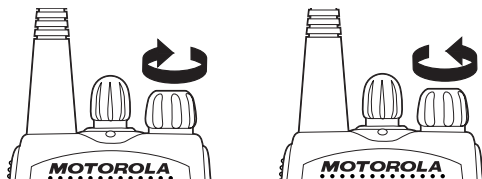
† Cette fonction est activée SOIT par une pression brève SOIT par une pression longue, mais ne peut pas être activée par les deux.

**Notes :**



## MISE EN ROUTE

### MISE SOUS TENSION ET HORS TENSION DE LA RADIO



MARCHE (ON)	ARRÊT (OFF)
<p>Tournez le bouton de <b>marche/arrêt/volume</b> dans le sens des aiguilles d'une montre. Si la mise sous tension s'effectue normalement, une tonalité de succès du diagnostic se fait entendre ( <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> _____ ), les icônes de l'écran s'illuminent momentanément et le voyant à DEL vert clignote. Si la mise sous tension de la radio échoue, la</p>	<p>Tournez le bouton de <b>marche/arrêt/volume</b> dans le sens contraire des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et que le voyant à DEL et l'écran s'éteignent.</p>

tonalité d'échec du diagnostic retentit (  \_\_\_\_\_ ). La radio doit alors être retournée pour être reprogrammée.

### RÉGLAGE DU VOLUME

Tournez le bouton de **marche/arrêt/volume** dans le sens des aiguilles d'une montre pour augmenter le volume ou dans le sens contraire pour le réduire.

–ou–

**Remarque :** Le titulaire de radios peut préprogrammer un des boutons programmables pour le réglage du volume.

- 1 Maintenez le bouton **Réglage du volume** enfoncé (reportez-vous à la page 20).
  - Une tonalité continue retentit.
- 2 Tournez le bouton de **marche/arrêt/volume** jusqu'au niveau de volume souhaité.
- 3 Relâchez le bouton **Réglage du volume**.

## SÉLECTION D'UN CANAL/GROUPE D'APPEL LTR

La radio PR400 peut être programmée avec 4 sites LTR et 16 groupes d'appel, sur un ou plusieurs sites (jusqu'à un total de 4 sites).

**Pour sélectionner un canal/groupe d'appel LTR :**

Tournez le bouton **Sélecteur de canal** pour sélectionner le canal/groupe d'appel LTR approprié.

—ou—

Appuyez sur n'importe lequel des boutons programmables pour accéder à un groupe d'appel préprogrammé. Tournez le bouton **Sélecteur de canal** pour sélectionner le canal/groupe d'appel LTR approprié.

**Remarque :** La deuxième option est offerte uniquement si la radio a été programmée avec un canal/groupe d'appel LTR spécifié.

**Remarque :** Les réglages de site/groupe d'appel sont programmés par le dépositaire.

## SÉLECTION D'UN CANAL RADIO CONVENTIONNEL

La radio offre 16 canaux conventionnels.

Pour sélectionner un canal, tournez le bouton **Sélecteur de canal** dans le sens des aiguilles d'une montre ou en sens inverse jusqu'à ce que vous atteigniez le canal souhaité.

## RÉCEPTION D'UN APPEL CONVENTIONNEL OU LTR

- 1 Allumez la radio.
- 2 Réglez le volume de la radio (reportez-vous à la page 23).
- 3 Tournez le bouton **Sélecteur de canal** pour sélectionner le canal/groupe d'appel LTR approprié.
  - Vérifiez que le bouton de transmission **PTT** n'est pas enfoncé.

- 4 Écoutez pour essayer de détecter une activité vocale quelconque.
  - Le voyant à DEL rouge clignote pendant la réception.
- 5 Pour répondre, tenez la radio verticalement à une distance de 2,5 à 5 centimètres (1 à 2 po) des lèvres. Appuyez sur le bouton de transmission **PTT** pour parler ; relâchez ce bouton pour écouter.

## SURVEILLANCE

Il est important de surveiller le trafic avant de transmettre afin de vérifier que vous ne « couvrez » pas la voix d'une transmission déjà en cours.

- 1 Appuyez sur le bouton préprogrammé **Surveillance** en le maintenant enfoncé pour accéder au trafic de canaux.
  - Si aucune activité n'est détectée, vous entendrez du « bruit blanc ».
- 2 Une fois le trafic éclairci sur les canaux, transmettez votre appel en appuyant sur le bouton de transmission **PTT**.

## Surveillance permanente

- 1 Une pression longue sur le bouton préprogrammé **Surveillance** place la radio en mode de surveillance permanente.
  - Vous entendez une tonalité de touche correcte.
- 2 Une pression brève sur le bouton préprogrammé **Surveillance** annule le mode de surveillance permanente et la radio revient en mode de fonctionnement normal.

## TRANSMISSION D'UN APPEL LTR

- 1 Tournez le bouton **Sélecteur de canal** pour sélectionner le canal/groupe d'appel LTR approprié.
- 2 Maintenez le micro en position verticale à une distance de 2,5 à 5 cm (1 à 2 po) des lèvres

- 3 Maintenez le bouton de transmission **PTT** enfoncé.  
—ou—  
Appuyez sur le bouton **PTT** et relâchez-le, puis attendez 3 secondes.
    - Si l'accès au système de partage de canaux est réussi, le témoin à DEL rouge reste allumé en continu.
    - Si l'accès au système de partage de canaux n'a pas réussi, le témoin à DEL rouge clignote et une tonalité grave (empêchant de parler) retentit, indiquant que le système était occupé ou hors de portée.
  - 4 Tout en appuyant sur le bouton de transmission **PTT**, parlez clairement dans le micro.
  - 5 Relâchez le bouton de transmission **PTT** pour écouter.
- 

## TRANSMISSION D'UN APPEL RADIO CONVENTIONNEL

- 1 Allumez la radio.
  - 2 Utilisez le bouton **Sélecteur de canal** pour sélectionner le canal souhaité.  
**Remarque :** Il est important de surveiller le trafic avant de transmettre afin de vérifier que vous ne « couvrez » pas la voix d'une transmission déjà en cours.
  - 3 Tenez la radio verticalement à une distance de 2,5 à 5 centimètres (1 à 2 po) des lèvres. Appuyez sur le bouton de transmission **PTT** pour parler.
    - Le voyant à DEL rouge s'allume en continu pendant l'émission de l'appel.
  - 4 Relâchez le bouton **PTT** pour écouter.
-

## TÉMOIN D'APPEL (FONCTIONNEMENT AVEC PARTAGE DE CANAUX UNIQUEMENT)

Le **Témoin d'appel** vous informe que vous avez reçu un appel d'un groupe d'appel LTR® spécifié (tel que programmé par le dépositaire). Le témoin à DEL jaune clignote en continu, indiquant qu'un appel a été reçu.

Pour éteindre le témoin d'appel :

- éteignez la radio, puis rallumez-la, ou
- changez de canal ou de groupe d'appel, ou
- appuyez sur le bouton de transmission **PTT**, ou
- appuyez sur n'importe quel bouton valide.

## MODE RÉPÉTEUR OU CONVERSATION DIRECTE

Le mode Conversation directe vous permet de communiquer avec une autre radio :

- lorsque le répéteur ne fonctionne pas.

—OU—

- si votre radio est hors de portée d'un répéteur, mais à une distance permettant de communiquer avec une autre radio.

Pour sélectionner le mode Répéteur ou Conversation directe :

Appuyez sur le bouton préprogrammé **Répéteur/Conversation directe** (reportez-vous à la page 20) pour alterner entre le mode Répéteur et Conversation directe.

## FONCTIONNEMENT DE LA FONCTION VOX (TRANSMISSION COMMANDÉE PAR LA VOIX)

Lorsque vous souhaitez opérer en mode mains libres, la radio peut être activée pour transmission uniquement par la voix à l'aide de la fonction VOX lorsque vous parlez en utilisant un accessoire connecté à la radio.

**Connexion d'un casque VOX.**

- 1 Éteignez la radio.
- 2 Connectez l'accessoire VOX à votre radio et allumez la radio.

## Activation ou désactivation de la fonction VOX

Pour activer ou désactiver cette fonction, appuyez sur le bouton préprogrammé **VOX** (reportez-vous à la page 20).

**Remarque** : Appuyer sur le bouton de transmission **PTT** désactive la fonction VOX.

– ou –

Vous pouvez sélectionner des canaux/groupes d'appel pour activer ou désactiver VOX, selon ce qui a été préprogrammé par le dépositaire de radios ou le programmeur.

- 1 Vous pouvez aussi activer VOX en sélectionnant un canal/groupe d'appel préprogrammé par le dépositaire.

**Remarque** : Appuyer sur le bouton de transmission **PTT** désactive la fonction VOX.

- 2 Vous pouvez aussi désactiver VOX en sélectionnant un canal/groupe d'appel qui n'a pas été préprogrammé par le dépositaire.

## ACTIVATION/DÉSACTIVATION DE L'EFFET LOCAL DU CASQUE

Le dépositaire peut programmer la radio de manière à vous laisser entendre votre voix dans le casque lorsque vous parlez.

### Casque VOX

- 1 Pour activer l'effet local du casque, éteignez la radio.
- 2 Connectez le casque VOX (accessoire) à la radio.
- 3 Allumez la radio. Au cours de la transmission, vous entendez votre voix dans le casque pendant que vous parlez.
- 4 Pour désactiver l'effet local du casque, éteignez la radio et rallumez-la.

### Casque autre que VOX avec PTT en ligne

- 1 Pour activer l'effet local du casque, éteignez la radio.
- 2 Connectez l'accessoire autre que VOX à votre radio.

- 3 Appuyez sur le bouton PTT en ligne de votre casque et maintenez-le appuyé.
- 4 Allumez la radio et relâchez le bouton PTT une fois la radio mise en route. Au cours de la transmission, vous entendez votre voix dans le casque pendant que vous parlez.
- 5 Pour désactiver l'effet local du casque, éteignez la radio et rallumez-la.

## ESCALERT (MODE CONVENTIONNEL UNIQUEMENT)

Vous pouvez programmer la radio pour augmenter le volume des tonalités d'alarme lorsqu'un appel radio reste sans réponse.

Appuyez sur le bouton préprogrammé **Escalert** pour alterner entre activé et désactivé (reportez-vous à la page 20).

## DÉFINITION DU RÉGLAGE SILENCIEUX

Utilisez cette fonction pour filtrer les appels parasites (importuns) ou les bruits de fond. Notez toutefois que la fermeture du réglage silencieux risque aussi de filtrer des appels distants. Dans ce cas, il est sans doute préférable d'opter pour un réglage silencieux normal.

Appuyez sur le bouton préprogrammé **Réglage silencieux** (reportez-vous à la page 20) (SQUELCH) pour alterner entre fermé et normal.

## RÉGLAGE DU NIVEAU DE PUISSANCE

Vous pouvez modifier le niveau de puissance d'émission prédéfini pour chaque canal/groupe d'appel de la radio.

Pour régler le niveau de puissance, appuyez sur le bouton préprogrammé **Niveau de puissance** (reportez-vous à la page 21) pour alterner entre niveau bas et haut.

## ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DE LA CARTE D'OPTION

Cette fonction sert à activer ou à désactiver une carte d'option.

Appuyez sur le bouton préprogrammé **Carte d'option** (reportez-vous à la page 21) pour activer ou désactiver la carte d'option.



## APPELS RADIO

### BLOPAGE SÉLECTIF DE LA RADIO

Votre radio est équipée d'un dispositif de sécurité pouvant la rendre momentanément inopérante lorsqu'un signal de blocage est envoyé par la station de base.

Cette fonction est généralement utilisée pour désactiver les radios :

- en cas de vol
- à des fins de vérification du système

Lorsque la radio est rendue inopérante par la station de base, toutes les commandes deviennent inopérantes à l'exception du bouton **Marche/Arrêt**.

### RÉCEPTION D'UN APPEL SÉLECTIF (FONCTIONNEMENT CONVENTIONNEL UNIQUEMENT)

Si vous recevez un appel sélectif :

- Le voyant à DEL jaune clignote s'il a été programmé par le dépositaire ou le programmeur.

- Deux tonalités aiguës retentissent.

- 1 Pour répondre à l'appel, enfoncez et relâchez le bouton de transmission **PTT**.
- 2 Maintenez le bouton de transmission **PTT** enfoncé pour parler, relâchez-le pour écouter.

### RÉCEPTION D'UN SIGNAL CALL ALERT (FONCTIONNEMENT CONVENTIONNEL UNIQUEMENT)

Lorsque vous recevez un signal d'avis d'appel :

- Le voyant à DEL jaune clignote s'il a été programmé par le dépositaire ou le programmeur.
- Quatre tonalités aiguës retentissent.

Pour répondre au signal, appuyez sur le bouton de transmission **PTT**, et relâchez-le ; pour annuler le signal, appuyez sur une touche quelconque.

Notes :

## BALAYAGE

Votre radio est équipée de la fonction Balayage, qui vous permet de surveiller l'activité vocale sur plusieurs canaux/groupes d'appel. La radio s'arrête sur un canal/groupe d'appel lorsqu'elle y détecte une activité quelconque.

La radio passe automatiquement sur un canal/groupe d'appel de cette liste de balayage lorsqu'elle y détecte une activité.

- Le voyant à DEL vert clignote en mode Balayage ; il s'arrête de clignoter lorsque la radio passe sur un canal/groupe d'appel actif.

La radio fonctionne en mode Balayage de deux manières possibles :

- Balayage système (manuel)
- Balayage automatique

## RÉPONSE

La fonction Réponse permet de répondre à une transmission pendant le balayage. Si, au cours du balayage, la radio détecte une transmission sur un canal/groupe d'appel, elle s'y arrête pendant une durée préprogrammée une fois l'activité arrêtée. Cela s'appelle la « période d'attente ». Cette période d'attente

vous permet de répondre en appuyant sur le bouton de transmission **PTT**.

**Remarque** : Le voyant à DEL de balayage cesse de clignoter pendant le temps d'attente. Si vous n'appuyez pas sur le bouton **PTT** une fois le délai d'attente préprogrammé écoulé, la radio reprend le balayage des canaux/groupes d'appel.

## LANCEMENT DU BALAYAGE SYSTÈME

Appuyez sur le bouton préprogrammé **Balayage** pour lancer le balayage des canaux/groupes d'appel de la liste de balayage (si le balayage automatique n'est pas activé) (reportez-vous à la page 21).

## ARRÊT DU BALAYAGE SYSTÈME

Appuyez sur le bouton préprogrammé **Balayage** pour arrêter le balayage système (reportez-vous à la page 21).

**Remarque** : Le dépositaire ou le programmeur peut préprogrammer la radio de façon à ce que, lorsque vous quittez le balayage système, elle revienne automatiquement au dernier canal/groupe d'appel de balayage ayant une activité quelconque ou pour qu'elle revienne automatiquement au canal/groupe d'appel sur lequel le balayage a été lancé.

## LANCEMENT DU BALAYAGE AUTOMATIQUE

Le balayage automatique commence automatiquement la recherche après sélection d'un canal ou d'un groupe d'appel sur lequel la fonction Balayage automatique a été activée.

Sélectionnez un canal/groupe d'appel préprogrammé pour le Balayage automatique par le dépositaire ou le programmeur.

## ARRÊT DU BALAYAGE AUTOMATIQUE

Sélectionnez un canal/groupe d'appel qui n'a pas été préprogrammé pour le balayage automatique par le dépositaire ou le programmeur.

## SUPPRESSION D'UN CANAL/ GROUPE D'APPEL PARASITE

**Remarque** : Pour accéder à cette fonction, le dépositaire ou le programmeur doit préprogrammer un bouton (reportez-vous à la page 21).

Si un canal ou groupe d'appel émet continuellement des appels importuns ou du bruit (canal/groupe d'appel « parasite »), vous pouvez éliminer temporairement ce canal de la liste de balayage :

- 1 Pendant que la radio est sur le canal/groupe d'appel parasite, maintenez enfoncé le bouton préprogrammé **Suppression de canal parasite** jusqu'à ce que vous entendiez une tonalité.

- 2 Relâchez le bouton **Suppression de canal parasite**. Le canal/groupe d'appel parasite est supprimé.

**Remarque :** Vous ne pouvez pas supprimer temporairement le canal/groupe d'appel qui a été préprogrammé par le dépositaire/programmeur comme le canal/groupe d'appel de balayage qui vous est assigné, un canal/groupe d'appel de priorité ou le dernier canal/groupe d'appel de la liste de balayage.

### Rétablissement de canaux/groupes d'appel dans la liste de balayage

Éteignez la radio. Une fois la radio rallumée, les canaux/groupes d'appel parasites supprimés sont rétablis dans la liste de balayage.

– ou –

- 1 Appuyez sur le bouton préprogrammé **Balayage** pour arrêter le balayage.

- 2 Appuyez de nouveau sur le bouton préprogrammé **Balayage** pour relancer le balayage. Les canaux/groupes d'appel parasites supprimés sont rétablis dans la liste de balayage.

– ou –

Sélectionnez un canal/groupe d'appel qui **n'a pas** été préprogrammé par le dépositaire ou le programmeur pour arrêter le balayage. Une fois que vous revenez au canal/groupe d'appel d'origine, les canaux/groupes d'appel parasites supprimés sont rétablis dans la liste de balayage.

Notes :

## GARANTIE

### GARANTIE LIMITÉE PRODUITS DE COMMUNICATION MOTOROLA

#### I. PORTÉE ET DURÉE DE LA GARANTIE :

MOTOROLA INC. (« MOTOROLA ») garantit les produits de communication fabriqués par MOTOROLA répertoriés ci-dessous (« Produit ») contre tout vice de matériau et de fabrication dans des conditions normales d'utilisation et d'entretien, pendant les périodes suivantes à compter de la date d'achat :

Appareils portatifs PR400      Deux (2) ans

Accessoires du produit      Un (1) an

À sa discrétion, Motorola réparera sans frais le Produit (avec des pièces neuves ou remises à neuf), le remplacera (par un Produit neuf ou remis à neuf), ou remboursera le prix d'achat du Produit à condition que celui-ci lui soit retourné au cours de la période de garantie conformément aux termes de la présente garantie. Les pièces ou les cartes remplacées sont garanties pour le reste de

la période de garantie d'origine. Toute pièce remplacée du Produit devient la propriété de MOTOROLA.

Cette garantie limitée expresse n'est accordée par MOTOROLA qu'à l'acheteur d'origine et n'est donc ni transférable, ni cessible à un tiers. La présente garantie constitue l'intégralité de la garantie du Produit fabriqué par MOTOROLA. MOTOROLA n'assume aucune obligation ni responsabilité quant aux ajouts ou modifications apportées à la présente garantie, à moins qu'il ne s'agisse d'un document écrit dûment signé par un dirigeant de MOTOROLA. Sauf stipulation dans un contrat séparé conclu entre MOTOROLA et l'acheteur d'origine, MOTOROLA ne garantit pas l'installation, l'entretien ou la réparation du Produit.

MOTOROLA décline toute responsabilité à l'égard de tout équipement accessoire ou annexe non fourni par MOTOROLA, qui est branché sur le Produit ou utilisé conjointement avec le Produit, ou à l'égard du fonctionnement du Produit conjointement avec tout équipement accessoire ou annexe, et tous les équipements de cette nature sont expressément exclus de la présente garantie. Compte tenu du caractère unique de chaque système pouvant utiliser le Produit, MOTOROLA décline toute responsabilité à

l'égard de la portée, de la diffusion ou du fonctionnement de l'ensemble du système sous cette garantie.

## II. CLAUSES GÉNÉRALES :

La présente garantie établit l'entière responsabilité de MOTOROLA à l'égard du Produit. Le seul recours possible, à la discrétion de MOTOROLA, est la réparation, le remplacement ou le remboursement du prix d'achat. CETTE GARANTIE REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE. LES GARANTIES IMPLICITES, Y COMPRIS MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES DE COMMERCIALISATION ET D'APTITUDE À UN USAGE PARTICULIER, SONT LIMITÉES À LA DURÉE DE CETTE GARANTIE LIMITÉE. MOTOROLA NE POURRA EN AUCUN CAS ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE DOMMAGES DONT LA VALEUR EXCÈDE LE PRIX D'ACHAT DU PRODUIT NI POUR LES PERTES D'UTILISATION, LES PERTES DE TEMPS, LES INCONVÉNIENTS, LES PERTES COMMERCIALES, LES PERTES DE PROFITS OU D'ÉCONOMIES, NI POUR TOUT AUTRE DOMMAGE INDIRECT, PARTICULIER OU CONSÉCUTIF RÉSULTANT DE L'UTILISATION OU DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER CE

PRODUIT, DANS LES LIMITES DE DÉGAGEMENT DE RESPONSABILITÉ PERMISES PAR LA LOI.

## DROITS PRÉVUS PAR LES LOIS PROVINCIALES :

CERTAINES PROVINCES NE PERMETTENT AUCUNE EXCLUSION NI LIMITE QUANT AUX DOMMAGES CONSÉCUTIFS OU INDIRECTS, NI AUCUNE LIMITE SUR LA DURÉE D'UNE GARANTIE IMPLICITE, DE SORTE QUE LES LIMITES OU EXCLUSIONS MENTIONNÉES PLUS HAUT PEUVENT NE PAS S'APPLIQUER DANS VOTRE CAS.

La présente garantie confère des droits juridiques précis et il est possible que vous jouissiez d'autres droits, selon votre province de résidence.

## IV. COMMENT FAIRE VALOIR LA GARANTIE DE RÉPARATION :

Pour que la réparation soit couverte par la garantie, vous devez fournir une preuve d'achat (portant la date d'achat et le numéro de série du Produit). De plus, vous devez livrer ou expédier le Produit, frais de transport et d'assurance payés d'avance, à un centre d'entretien et de réparation



agréé. Les réparations sous garantie seront effectuées par Motorola dans l'un de ses centres agréés. Si vous contactez d'abord l'entreprise qui vous a vendu le Produit (par ex. le dépositaire ou le fournisseur de service de communication), cela peut faciliter l'obtention du service lié à la garantie. Vous pouvez également appeler Motorola en composant le 1-800-927-2744 depuis les États-Unis ou le Canada.

## V. CE QUI N'EST PAS COUVERT PAR CETTE GARANTIE :

- A) Les défauts ou dommages résultant d'une utilisation du Produit autre que l'utilisation normale et habituelle.
- B) Les défauts ou dommages résultant d'une utilisation incorrecte, d'un accident, de l'eau, ou de négligence.
- C) Les défauts ou dommages résultant d'essais, d'une utilisation, d'un entretien, d'une installation, d'une modification ou d'un réglage incorrect.
- D) Les bris ou dommages causés aux antennes, sauf s'ils sont la conséquence directe d'un défaut de matériel ou de main-d'œuvre.
- E) Un Produit ayant subi des modifications, des réparations ou un démontage non autorisé (y compris, sans s'y limiter, l'ajout au Produit d'un appareil non fourni par Motorola), ayant un effet négatif sur les performances du Produit ou qui empêchent de vérifier le bien-fondé d'une réclamation par le processus normal d'inspection ou d'essais prévus par la garantie Motorola.
- F) Tout Produit dont le numéro de série a été enlevé ou rendu illisible.
- G) Les batteries rechargeables, si :
  - 1) l'un des sceaux situés sur l'enveloppe de protection de la batterie a été brisé ou montre des traces évidentes d'altération.
  - 2) le dommage ou défaut est provoqué par le chargement ou l'utilisation de la batterie dans un appareil ou pour un service autre que le Produit pour lequel elle est spécifiée.
- H) Les frais d'expédition au centre de réparation.
- I) Tout Produit qui, en raison de modifications illégales ou non autorisées apportées au logiciel ou au micrologiciel du Produit, ne fonctionne pas conformément aux spécifications énoncées par MOTOROLA ou à celles figurant sur l'étiquette de conformité FCC en vigueur pour ce Produit, au moment où le Produit a initialement été distribué par MOTOROLA.

- J) Les égratignures et autres dommages superficiels qui ne nuisent pas au fonctionnement du Produit.
- K) L'usure normale et habituelle.

## **VI. DISPOSITIONS RELATIVES AUX BREVETS ET AUX LOGICIELS :**

MOTOROLA défendra à ses frais toute poursuite menée en justice contre l'acheteur dans la mesure où la poursuite revendique que le Produit ou certaines de ses pièces enfreignent un brevet des États-Unis et MOTOROLA paiera les frais et dommages finalement accordés au détriment de l'acheteur dans toute poursuite judiciaire attribuable à une quelconque revendication de cette nature, une telle défense et un tel paiement étant soumis aux conditions suivantes :

- A) MOTOROLA doit être promptement avertie par écrit par ledit acheteur de tout avis se rapportant à une telle plainte ;
- B) MOTOROLA mènera comme elle l'entend la défense contre une telle poursuite, de même que toute négociation en vue de son règlement ou d'un compromis ; et
- C) si le Produit ou les pièces devaient faire l'objet, ou de l'avis de MOTOROLA, pouvaient vraisemblablement faire l'objet d'une poursuite pour contrefaçon d'un brevet

des États-Unis, l'acheteur accordera le droit à MOTOROLA, à la discrétion et aux frais de cette dernière, soit de procurer à l'acheteur le droit de continuer l'utilisation du Produit ou des pièces, soit de remplacer ou de modifier ces derniers de manière à ce qu'ils n'enfreignent plus le brevet, soit d'accorder à l'acheteur un crédit équivalent à la valeur dépréciée du Produit ou des pièces et d'accepter de reprendre ceux-ci. La dépréciation représentera un montant égal pour chaque année de durée de vie utile du Produit ou des pièces, tel que déterminé par MOTOROLA.

MOTOROLA décline toute responsabilité à l'égard de toute poursuite pour contrefaçon de brevet lorsque le Produit ou les pièces livrées avec celui-ci sont adaptés à un logiciel, un appareil ou un équipement non fourni par MOTOROLA. MOTOROLA décline également toute responsabilité à l'égard de tout équipement accessoire ou logiciel non fourni par MOTOROLA qui est rattaché au Produit ou utilisé conjointement à ce dernier. Ce qui précède énonce l'entière responsabilité de MOTOROLA à l'égard de la contrefaçon de brevets relatifs au Produit ou à toute pièce de ce dernier.

La législation aux États-Unis et dans d'autres pays

confère à Motorola certains droits exclusifs pour les logiciels MOTOROLA protégés par les droits d'auteur, tels que les droits exclusifs de reproduire ou de distribuer des copies de tels logiciels Motorola. Les logiciels MOTOROLA ne peuvent être utilisés qu'avec le Produit à l'intérieur duquel ils étaient installés à l'origine. Il est interdit de remplacer, de copier, de distribuer, de modifier de quelque façon que ce soit ou d'incorporer le logiciel du Produit dans un quelconque produit dérivé. Aucune autre utilisation, y compris, mais sans s'y limiter, le changement, la modification, la reproduction, la distribution ou le désossage dudit logiciel MOTOROLA ou l'exercice de droits dans un tel logiciel MOTOROLA n'est permise. Aucune licence n'est accordée par inférence, préclusion ou autre en vertu des droits de brevets ou des droits d'auteur de MOTOROLA.

## **VII. LOI APPLICABLE :**

Cette garantie est régie par les lois de l'État d'Illinois, aux États-Unis.

Notes :

## ACCESSOIRES

Motorola offre un certain nombre d'accessoires afin d'améliorer la productivité de votre radio bidirectionnelle. La plupart des accessoires offerts sont répertoriés ci-dessous.

### ANTENNES

NAD6502_R	Antenne Heliflex VHF, 14 cm, 146-174 MHz
HAD9742	Antenne VHF courte, 9 cm, 146-162 MHz
HAD9743	Antenne VHF courte, 9 cm, 162-174 MHz
NAE6522_R	Antenne Heliflex UHF courte, 9 cm, 438-470 MHz
NAE6483_R	Antenne fouet à tige souple, 403-520 MHz
8505816K26	Antenne Heliflex UHF courte, 470-520 MHz

### BATTERIES

NNTN4496_R	NiCd, 1100 mAh
NNTN4497_R	Ion-lithium, 1800 mAh
NNTN4851	NiMH, 1400 mAh

NNTN4852	NiMH FM, 1300 mAh
NNTN4970	Ion-lithium mince, 1600 mAh

### ACCESSOIRES DE TRANSPORT

RLN5496	Étui en cuir DTMF avec attache pivotante de 6,3 cm (2,5 po) (pour les modèles à affichage complet)
RLN5497	Étui en cuir DTMF avec attache pivotante de 7,6 cm (3 po) (pour les modèles à affichage complet)
RLN5498	Étui en cuir DTMF avec boucle de ceinture (pour les modèles à affichage complet)
RLN5640	Étui en cuir LTD DTMF boucle de ceinture (pour les modèles à affichage limité)
RLN5641	Étui en cuir LTD DTMF avec attache pivotante de 6,3 cm (2,5 po) (pour les modèles à affichage limité)
RLN5642	Étui en cuir LTD DTMF avec attache pivotante de 7,6 cm (3 po) (pour les modèles à affichage limité)
RLN5383	Étui en cuir en cuir avec boucle de ceinture (pour les modèles sans affichage)
RLN5384	Étui en cuir avec attache pivotante de 6,3 cm (2,5 po) (pour les modèles sans affichage)

RLN5385	Étui en cuir avec attache pivotante de 7,6 cm (3 po) (pour les modèles sans affichage)
HLN9701	Étui en nylon avec boucle de ceinture (pour tous les modèles)
HLN8255	Pince de ceinture à ressort de 7,6 cm (3 po)
RLN5644	Pince de ceinture à ressort de 5,1 cm (2 po)
NTN5243	Bandoulière pour étuis rigides en cuir (s'attache aux anneaux en D sur l'étui)
HLN6602	Sac-plastron universel
RLN4815	Sac de radio universel
RLN4570	Sac-plastron Évasion
1505596Z02	Courroie de rechange pour sac-plastron universel HLN6602
4280384F89	Allonge de ceinture pour sac de radio universel RLN4815
HLN9985	Sac imperméable

## CHARGEURS

WPLN4138_R	Chargeur de table rapide 90 min. avec prise nord-américaine
------------	--

EPNN7997	Chargeur 10 h avec prise nord- américaine 120 V (se branche dans le connecteur d'accessoire de radio, utilisé UNIQUEMENT avec la batterie NNTN4496)
WPLN4155_R	Chargeur 10 h de table avec prise nord-américaine
EPNN7994	Chargeur rapide 90 min. avec prise nord-américaine
WPLN4161_R	Chargeur rapide multiple avec prise nord-américaine

## CASQUES

RLN5411	Casque ultra-léger à porter derrière la tête
PMMN4001	Écouteur avec micro solidaire à tige flexible
HMN9013	Casque léger sans PTT en ligne
RMN4016	Casque léger avec PTT en ligne
RLN5238	Casque léger avec PTT en ligne, de style NFL
HMN9021	Casque serre-tête de poids moyen à double écouteur avec coquilles anti- bruit
HMN9022	Casque de poids moyen à double écouteur avec coquilles anti-bruit, à porter derrière la tête

BDN6647	Casque de poids moyen à un seul écouteur
BDN6648	Casque renforcé à double écouteur avec coquilles anti-bruit et microphone anti-bruit
RMN5015	Casque de course renforcé à double écouteur avec coquilles anti-bruit (nécessite le câble adaptateur pour casque RKN4090)
RKN4090	Câble adaptateur pour casque de course RMN5015
RMN4051	Casque de communication bidirectionnelle pour casque de sécurité, noir, indice d'atténuation de bruit 22 dB (nécessite le câble adaptateur RKN4094)
RMN4054	Casque de communication pour casque de sécurité, pour réception seule, avec prise à angle droit de 3,5 mm
RMN4055	Casque de style serre-tête pour réception seule, avec prise à angle droit de 3,5 mm
RKN4094	Adaptateur de PTT en ligne à utiliser avec le casque RMN4051 uniquement
REX4648	Trousse de coussinet d'écouteur en mousse et pare-vent à utiliser avec les casques HMN9013 et RMN4016

7580376E34	Bouchons anti-bruit de rechange à utiliser sur les casques HMN9021 et HMN9022
5080371E66	Coussinet d'écouteur de rechange à utiliser sur le casque BDN6647
3580371E59	Pare-vent de rechange à utiliser sur le casque BDN6647

## ACCESSOIRES DE SURVEILLANCE

HMN9752	Oreillette avec commande de volume, 1 brin (contour d'oreille en plastique) (beige)
HMN9727	Oreillette sans commande de volume, 1 brin (contour d'oreille en plastique) (beige)
RLN4894	Oreillette sans commande de volume, 1 brin (contour d'oreille en plastique) (noire)
HMN9754	Oreillette avec microphone et PTT combinés, 2 brins (beige)
RLN4895	Oreillette avec microphone et PTT combinés, 2 brins (noire)
RLN5198_P	Oreillette avec microphone et PTT combinés (noire), comprenant une trousse faible bruit, une trousse de surveillance 2 brins avec un tube acoustique transparent tout confort (NTN8371 compris)

RLN5317	Oreillette avec microphone et PTT, 2 brins, tout confort, à utiliser avec HMN9754 et NTN8371 (beige)
RLN5318	Oreillette avec microphone et PTT, 2 brins, tout confort, à utiliser avec RLN4894 et NTN8371 (noire)
BDN6720	Récepteur-écouteur flexible (réception seule)
HMN9036	Insert d'oreille avec microphone et PTT combinés, 2 brins (noir)
HLN9132	Insert d'oreille à brin unique, réception seule (noir)
NTN8370	Trousse bruit extrême
NTN8371	Trousse faible bruit
RLN4760	Petite oreillette transparente spéciale, oreille droite
RLN4763	Petite oreillette transparente spéciale, oreille gauche
RLN4761	Oreillette moyenne transparente spéciale, oreille droite
RLN4764	Oreillette moyenne transparente spéciale, oreille gauche
RLN4762	Grande oreillette transparente spéciale, oreille droite
RLN4765	Grande oreillette transparente spéciale, oreille gauche

5080384F72	Prise d'atténuation du bruit de recharge pour NTN8370
5080371E73	Embout d'oreille de recharge à utiliser avec la trousse faible bruit NTN8371 (beige)
5080371E75	Embout d'oreille de recharge à utiliser avec la trousse faible bruit NTN8371 (noir)
7580372E11	Coussinet d'oreillette de recharge à utiliser avec l'oreillette BDN6720

## SYSTÈMES MICROPHONE-ÉCOUTEUR

BDN6646	Microphone-écouteur standard 95 dB avec module d'interface PTT
BDN6706	Microphone-écouteur standard 95 dB avec VOX et module d'interface PTT
0180358B38	Commutateur de transmission (PTT) en anneau pour systèmes microphone-écouteur BDN6646 et BDN6706
0180300E83	Commutateur de transmission (PTT) à activation corporelle pour systèmes microphone-écouteur BDN6646 et BDN6706
0180300E25	Protection auditive avec boucle réglable
0180358B32	Petit support d'écouteur (noir)



0180358B33	Support d'écouteur moyen (noir)
0180358B34	Grand support d'écouteur (noir)
0180358B35	Petit support d'écouteur (transparent)
0180358B36	Support d'écouteur moyen (transparent)
0180358B37	Grand support d'écouteur (transparent)

RLN5500	Trousse de fixation pour accessoire (s'utilise avec n'importe quel accessoire radio à fixer sur la radio en raison de l'environnement difficile du client)
---------	--

## MICROPHONES/HAUTS-PARLEURS À DISTANCE

HMN9030	Microphone/haut-parleur à distance
HKN9094	Câble de rechange pour HMN9030

## DIVERS

TDN9327	Support pour radio portative pour panneaux de porte jusqu'à 7,0 cm (2,75 po) (coulisse sur le panneau de porte du véhicule et se suspend à celui-ci, nécessite une pince de ceinture pour radio)
TDN9373	Support pour radio portative pour panneaux de porte de 7,0 à 8,3 cm (2,75 à 3,25 po) (coulisse sur le panneau de porte du véhicule et se suspend à celui-ci, nécessite une pince de ceinture pour radio)

Notes :

## Mise sous tension et hors tension de la radio

1. Tournez le bouton de **marche/arrêt/volume** dans le sens des aiguilles d'une montre. La tonalité de succès du diagnostic se fait entendre et le voyant à DEL vert clignote.
2. Tournez le bouton de **marche/arrêt/volume** dans le sens contraire des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et que le voyant à DEL s'éteigne.

## Réglage du volume

1. Tournez le bouton de **marche/arrêt/volume** dans le sens des aiguilles d'une montre pour augmenter le volume ou dans le sens contraire pour le réduire.

## Sélection d'un canal radio

1. Tournez le bouton **Sélecteur de canal** dans le sens des aiguilles d'une montre ou en sens inverse jusqu'à ce que vous atteigniez le canal souhaité.

## Sélection d'un canal/groupe d'appel LTR

1. Tournez le bouton **Sélecteur de canal** pour sélectionner le canal/groupe d'appel LTR approprié. – OU – Appuyez sur n'importe lequel des boutons programmables pour accéder à un groupe d'appel préprogrammé. Tournez le bouton **Sélecteur de canal** pour sélectionner le canal/groupe d'appel LTR approprié.

## Réception

1. Allumez la radio et réglez le volume sur le niveau souhaité.
2. Sélectionnez le canal/groupe d'appel voulu.
3. Écoutez pour essayer de détecter une activité vocale quelconque. Le voyant à DEL rouge clignote pendant la réception.

## Transmission

1. Tenez la radio verticalement à une distance de 2,5 à 5 cm (1 à 2 po) des lèvres. Appuyez sur le bouton de transmission **PTT** pour parler. Le témoin à DEL est rouge en continu pendant l'émission.
2. Relâchez le bouton **PTT** pour écouter.

## Lancement ou arrêt du balayage système

1. Appuyez sur le bouton préprogrammé **Balayage** pour lancer le balayage. Le voyant à DEL vert clignote pendant le balayage.
2. Appuyez de nouveau sur le bouton préprogrammé **Balayage** pour arrêter le balayage.

## Suppression d'un canal/groupe d'appel parasite au cours du balayage

1. Pendant que la radio est syntonisée sur le canal/groupe d'appel parasite, appuyez sur le bouton préprogrammé **Suppression de parasite** et maintenez-le allumé jusqu'à entendre une tonalité.
2. Relâchez le bouton **Suppression de parasite**.



## Aide-mémoire de la radio PR400™

Inscrivez les fonctions des boutons programmables de la radio dans le tableau ci-dessous.

Bouton de marche/arrêt/volume

Bouton sélecteur de canal

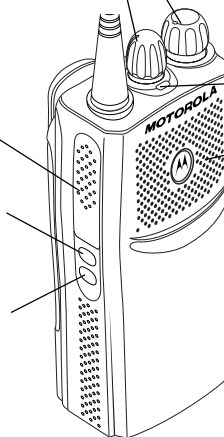
PTT

Bouton latéral 1  
(programmable)

Bouton latéral 2  
(programmable)

Voyant à DEL

Microphone/  
haut-parleur



Bouton	Fonction	Pression brève	Pression longue	Pression continue	Page

## Rétablissement de canaux/groupes d'appel dans la liste de balayage

Éteignez la radio, puis rallumez-la. - OU - Appuyez sur le bouton préprogrammé **Balayage** pour arrêter le balayage. Les canaux/groupes d'appel parasites supprimés sont rétablis dans la liste de balayage. - OU - Sélectionnez un canal/groupe d'appel qui n'a **pas** été préprogrammé pour le Balayage automatique par le dépositaire ou le programmeur. Une fois que vous revenez au canal/groupe d'appel d'origine, les canaux/groupes d'appel parasites supprimés sont rétablis dans la liste de balayage.

## Voyants à DEL

Etat/couleur de la DEL	Indication
<b>Appel Radio</b>	
Rouge	En cours de transmission
Rouge clignotant	En cours de réception
Rouge clignotant	Canal/groupe d'appel occupé
<b>Balayage</b>	
Vert clignotant	Recherche d'activités en cours
<b>Avis d'appel</b>	
Jaune clignotant	Indique la réception d'un avis d'appel
<b>Appel Sélectif</b>	
Jaune clignotant	Indique la réception d'un appel sélectif
<b>Surveillance permanente/Réglage silencieux</b>	
Jaune	Pendant la surveillance

## Indicateurs audio pour les boutons programmables

Boutons programmables	Tonalité positive	Tonalité négative
Balayage	Début	Arrêt
Niveau de puissance	Haut	Bas
Réglage silencieux	Fermé	Normal
Répéteur/Conversation directe	N'utilise pas de répéteur	Utilise un répéteur
VOX (transmission commandée par la voix)	Activée	Désactivée
Surveillance silencieuse/ Réglage silencieux ouvert	–	Activé
Carte d'option	Activée	Désactivée
Escalart	Activé	Désactivé

Vous pouvez vérifier l'état de charge de la batterie si votre dépositaire a préprogrammé l'un des boutons programmables. Appuyez sur le bouton préprogrammé **Indicateur de batterie** et maintenez-le enfoncé. L'état de charge est affiché à l'écran.

Niveau de batterie	Voyant à DEL
Correct	Vert
Passable	Jaune
Faible	Rouge clignotant
Très faible	Aucun





MOTOROLA and the Stylized M Logo are registered in the US Patent & Trademark Office.  
All other product or service names are the property of their respective owners.  
© Motorola, Inc. 2003, 2004. All rights reserved. Printed in U.S.A.

MOTOROLA et le logotype au M stylisé sont enregistrés auprès du Bureau des marques et brevets des États-Unis.  
Tous les autres noms de produits et de services sont la propriété de leurs titulaires respectifs.  
© Motorola, Inc. 2003, 2004. Tous droits réservés. Imprimé aux États-Unis.



**6881096C27-B**